



*Conseil, Audit et
Formation*

Catalogue des formations





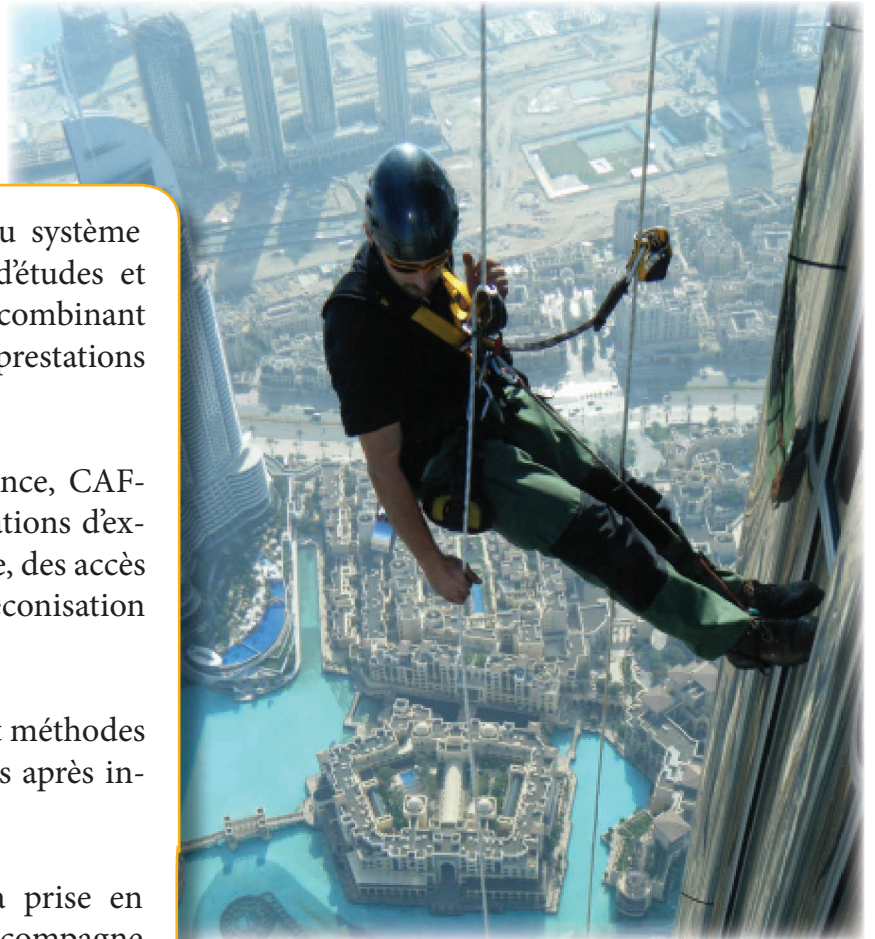
«Partenaire des entreprises dans les étapes de la politique de prévention et de gestion des risques professionnels»

20 années de services proposés au sein du système entrepreneurial, fait de CAFSAT bureau d'études et conseils, un regroupement de compétences combinant expérience technique « dite de terrain » et prestations intellectuelles.

Par son exploitation des Retours d'Expérience, CAFSAT vous offre en plus un service de prestations d'expertise et de formation à la sécurité antichute, des accès difficiles, de l'utilisation des E.P.I, et de la préconisation de matériel spécialisé.

CAFSAT propose également des solutions et méthodes caractérisées de sécurisation et suivi de sites après intempérie ou sinistre.

CAFSAT apporte un regard global sur la prise en compte de la santé et de la sécurité et vous accompagne au coeur de votre organisation.





Étude, Conseil et Audit :
Travaux en hauteur

- Analyse des risques : de la phase projet jusqu'à réception des travaux
- Conception de mode opératoire spécifique répondant aux problématiques «chantier»
- Analyse comparative des modes d'intervention selon les exigences du code du travail
- Accompagnement, Aide à la prise de décision
- Étude de la réduction du temps d'exposition aux risques professionnels
- Actions sur l'urgence/sinistre : Solution de sécurisation des sites ou infrastructure avec pour objectif de limiter les arrêts de production et les délais de mise en service

Conseil et Accompagnement :
Santé et Sécurité au travail

- Mise en conformité des exigences réglementaires en matière de Santé et Sécurité au travail
- Accompagnement de l'employeur et du chargé de prévention dans la maîtrise des risques professionnels liés à l'activité de l'entreprise et de ses salariés
- Approfondissement des démarches Q.S.E. vers des certifications / qualifications / accréditations / référencements,...



Nos formations

Travaux en hauteur

Réf.	Intitulé de la formation	Page
Travaux en hauteur		
M1	Port du harnais	6
M2	Port du harnais et travaux en hauteur sur lignes de vie en place et mise en place de lignes de vie temporaires (toitures et pylônes)	7
M2R	<u>Recyclage</u> : Port du harnais et travaux en hauteur sur lignes de vie en place et mise en place de lignes de vie temporaires (toitures et pylônes)	8
M2E	Travaux en hauteur en capacité (milieux confinés)	9
M3	Personnel d'encadrement : Gestion des risques du travail en hauteur	10
M9	Vérification périodique des EPI	11
M10	Montage d'échafaudage roulant	12
M11	Montage et vérification d'échafaudage de pied	13
M20	Déplacements sur cordes dans l'optique de réaliser des travaux en suspension (travaux sur cordes) sur des modes opératoires définis.	14
MS	Secours à équipier en situation de travaux en suspension (travaux sur cordes)	15
M21 M22 M23	Préparation aux examens CQP cordiste Niveau 1 / Niveau 2 / Niveau 3	Consulter nous pour obtenir le programme



Nos formations

Qualité et Sécurité

Réf.	Intitulé de la formation	Page
Santé et Sécurité au travail		
M50	Compétences fondamentales en prévention des risques professionnels	16
M51	Évaluation des risques professionnels : Le Document Unique	17
M52	Analyse d'un accident de travail	18
Management des organisations : La qualité		
M60	Les fondamentaux de la Qualité : Concepts et Bases	19
M61	Les fondamentaux en Qualité et Sécurité : l'approche des systèmes intégrés	20



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

FORMATION : Port du harnais

Responsable formation

Yann DECHAUX

GSM. : 06 72 13 88 29

Tél : 03 83 73 15 15

cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Atteindre l'autonomie en mise en place des équipements de protection individuel dans l'optique de réaliser des travaux en hauteur.

Durée

7 heures

Tarif

nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Tous salariés amenés à travailler en hauteur et utilisant un harnais

Programme pédagogique :

Savoir Faire : Être capable d'intégrer en toute sécurité une entreprise travaillant en zones à risques de chutes de hauteur

Savoir Être : Comprendre les directives de travail, travailler en équipe

Moyens pédagogiques :

Moyens : Pratique en sites équipés en points d'ancrage et lignes e vie

Théorie en salle (vidéoprojecteur, exposés,...) et rappels d'applications sur le terrain

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 8 stagiaires maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Parcours

Être capable de progresser en toute sécurité sur un équipement en place (mise en place des EPI, savoir utiliser les systèmes en place)

Savoir faire : lire et comprendre l'équipement en place

Savoir être : attitude sécuritaire, application des règles de sécurité

Moyens : pratique sur site

Secours

Identifier les situations à risque

Savoir faire : identifier les risques et l'accident, alerter et secourir rapidement

Savoir être : rester calme, prendre les bonnes décisions

Moyens : pratique sur site

Théorie

Connaître la législation française concernant les travaux en hauteur et le port des EPI

Savoir faire : connaître les lois du travail en vigueur, les droits et devoirs des salariés

Savoir être : être conscient des risques, connaître ses limites physiques et réglementaires

Moyens : théorie en salle et rappels continus sur le terrain, présentations et livre support

Contrôle des connaissances

Fiche de compétences - Autocontrôle et positionnement individuel permanent - QCM d'évaluation des compétences théoriques - Bilan de compétence individualisé.



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

FORMATION : Port du harnais et travaux en hauteur sur lignes de vie en place et mise en place de lignes de vie temporaires (toitures et Pylône)

Responsable formation

Yann DECHAUX

GSM. : 06 72 13 88 29

Tél : 03 83 73 15 15

cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Atteindre l'autonomie pour la mise en place des équipements de protection individuel dans l'optique de réaliser des travaux en hauteur.

Durée

Tarif

à partir de 14 heures

nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Tous salariés amenés à travailler en hauteur et devant installer un système d'ancrage simple

Programme pédagogique :

Savoir Faire : Être capable d'intégrer en toute sécurité une entreprise travaillant en zones à risques de chutes de hauteur

Savoir Être : Comprendre les directives de travail, travailler en équipe

Moyens pédagogiques :

Moyens : Pratique sur site

Théorie en salle (vidéoprojecteur, exposés,...) 4h et applications sur le terrain 10h

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 8 stagiaires maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Parcours :

Être capable de progresser en toute sécurité sur un équipement en place (mise en place des EPI, savoir utiliser les systèmes en place)

Savoir faire : lire et comprendre l'équipement en place

Savoir être : attitude sécuritaire, application des règles de sécurité

Moyens : pratique sur site

Équipement :

Savoir réaliser un équipement simple d'accès au poste de travail (mise en place d'une ligne de vie temporaire, un point de progression, sécurités,...)

Savoir faire : mettre en place un équipement en sécurité

Savoir être : comprendre et mettre en pratique les directives

Moyens : pratique sur site

Secours :

Pouvoir porter secours à un coéquipier en situation d'insécurité sur corde et l'évacuer dans un endroit accessible aux secours (savoir évacuer sans risque de suraccident)

Savoir faire : identifier les risques et l'accident, alerter et secourir rapidement

Savoir être : rester calme, prendre les bonnes décisions

Moyens : pratique sur site, équipier bloqué

Théorie :

Connaître la législation française concernant les travaux en hauteur et le port des EPI

Savoir faire : connaître les lois du travail en vigueur, les droits et devoirs des salariés

Savoir être : être conscient des risques, connaître ses limites physiques et réglementaires

Moyens : théorie en salle et rappels continus sur le terrain, présentations et livre support

Contrôle des connaissances :

Fiche de compétences - Autocontrôle et positionnement individuel permanent - QCM d'évaluation des compétences théoriques. - Bilan de compétence individualisé.



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

FORMATION (recyclage) : Port du harnais et travaux en hauteur sur lignes de vie en place et mise en place de lignes de vie temporaires (toitures et Pylône)

Responsable formation

Yann DECHAUX

GSM. : 06 72 13 88 29

Tél : 03 83 73 15 15

cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Atteindre l'autonomie pour la mise en place des équipements de protection individuel dans l'optique de réaliser des travaux en hauteur

Durée

7 heures

Tarif

nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Salariés amenés à travailler en hauteur et devant installer un système d'ancrage simple
- Justifier d'une formation initiale

Programme pédagogique :

Savoir Faire : Être capable d'intégrer en toute sécurité une entreprise travaillant en zones à risques de chutes de hauteur

Savoir Être : Comprendre les directives de travail, travailler en équipe

Moyens pédagogiques :

Moyens : Pratique sur site

Théorie en salle (vidéoprojecteur, exposés,...) 4h et rappels d'applications sur le terrain 3h

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 8 stagiaires maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Parcours :

Être capable de progresser en toute sécurité sur un équipement en place (mise en place des EPI, savoir utiliser les systèmes en place)

Savoir faire : lire et comprendre l'équipement en place

Savoir être : attitude sécuritaire, application des règles de sécurité

Moyens : pratique sur site

Équipement :

Savoir réaliser un équipement simple d'accès au poste de travail (mise en place d'une ligne de vie, un point de progression, sécurités,...)

Savoir faire : mettre en place un équipement en sécurité

Savoir être : comprendre et mettre en pratique les directives

Moyens : pratique sur site

Secours :

Pouvoir porter secours à un coéquipier en situation d'insécurité sur corde et l'évacuer dans un endroit accessible aux secours (savoir évacuer sans risque de suraccident)

Savoir faire : identifier les risques et l'accident, alerter et secourir rapidement

Savoir être : rester calme, prendre les bonnes décisions

Moyens : pratique sur site, équipier bloqué

Théorie :

Connaître la législation française concernant les travaux en hauteur et le port des EPI

Savoir faire : connaître les lois du travail en vigueur, les droits et devoirs des salariés

Savoir être : être conscient des risques, connaître ses limites physiques et réglementaires

Moyens : théorie en salle et rappels continus sur le terrain, présentations et livre support

Contrôle des connaissances :

Fiche de compétences - Autocontrôle et positionnement individuel permanent - QCM d'évaluation des compétences théoriques - Bilan de compétence individualisé



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

Personnel d'encadrement : Gestion des risques liés aux travaux en hauteur

Responsable formation

Yann DECHAUX

GSM. : 06 72 13 88 29

Tél : 03 83 73 15 15

cafesat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Acquérir des connaissances avancées sur le thème du risque de chute de hauteur
Prendre connaissance des différents moyens d'action en prévention et protection des salariés
Maîtriser les aspects réglementaires

Durée	Tarif
à partir de 7 heures	nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Personnel d'encadrement confronté à la problématique de la gestion du risque de chute de hauteur

Programme pédagogique :

- Comprendre le risque de chute de hauteur
- Connaître la réglementation liée aux chutes de hauteur et à la protection anti-chute
- Connaître et savoir choisir les équipements et systèmes anti-chute
- Connaître les obligations de l'employeur et de l'employé

Moyens pédagogiques :

- Formation en salle intraentreprise et mise en pratique sur chantier
- Exposé, discussion, études de cas

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 8 stagiaires maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Caractéristiques du risque de chute de hauteur

Présentation des organismes de prévention
- Rôles / Missions / Périmètre d'actions

Réglementation liée aux chutes de hauteur

- Principes généraux de prévention : Art. 4121-2 Code du travail
- Recommandation 430 (Dispositifs d'ancrage pour les Équipements de Protection Individuelle)
- Recommandation 431 (Utilisation de système d'arrêt de chutes)
- Décret 2004-924 : Recommandation 408 (Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied)

Réglementation et Normes liées aux protections contre les chutes de hauteur

Obligations et responsabilités de l'employeur / Obligations et responsabilités de l'employé

- De l'obligation de moyen à l'obligation de résultat : employeur
- Formations / Equipements / Organisation de travail (ou mode opératoire)
- Le secours

Les Équipements de Protection Collective

- Les différents matériels (Normes, Recommandations, Formations, Utilisations, Vérifications,...)
- Comment choisir ?
- Étude de cas : retours d'expérience / non-conformités constatées ...

Les Équipements de Protection Individuelle

- Les différents matériels (Normes, Recommandations, Formations, Utilisations, Vérifications,...)
- Comment choisir ?
- Étude de cas : retours d'expérience / non-conformités constatées ...

Gérer, communiquer, sensibiliser en interne

- Intervenants chantier, Nouveaux embauchés, Chargés d'affaires, Dirigeants, CHSCT, Chargés de prévention

Gérer, communiquer, sensibiliser en externe

- Fournisseurs, Sous traitants, Intérimaires, Clients, MOE, MOA, Co-activité



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

FORMATION : Travaux en milieux confinés

Responsable formation

Yann DECHAUX

GSM. : 06 72 13 88 29

Tél : 03 83 73 15 15

cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Atteindre l'autonomie en mise en place des équipements de protection individuelle dans l'optique de réaliser des travaux en hauteur en capacité

Durée

Tarif

à partir de 14 heures

nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Tous salariés amenés à travailler en milieux confinés à l'aide d'un trépied (ou système équivalent)

Programme pédagogique :

Savoir Faire : Être capable d'intégrer en toute sécurité une entreprise travaillant en zones confinées

Savoir Être : Comprendre les directives de travail, travailler en équipe

Moyens pédagogiques :

Moyens : Pratique sur site

Théorie en salle (vidéoprojecteur, exposés,...) et rappels d'applications sur le terrain

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 8 stagiaires maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Parcours :

Être capable de progresser en toute sécurité sur un équipement en place (mise en place des EPI, savoir descendre et remonter dans une capacité)

Savoir faire : lire et comprendre l'équipement en place

Savoir être : attitude sécuritaire, application des règles de sécurité

Moyens : pratique sur site

Équipement :

Savoir réaliser un équipement simple d'accès au poste de travail (mise en place trépied, sécurités,...)

Savoir faire : mettre en place un équipement en sécurité

Savoir être : comprendre et mettre en pratique les directives

Moyens : pratique sur site

Levage :

Savoir lever une charge de 100kgs avec des moyens simples disponibles (utilisation du treuil de trépied, solutions alternatives)

Savoir faire : comprendre les effets de poulie et de renvois de charges

Savoir être : attitude méthodologique et structurée

Moyens : pratique sur site

Secours :

Pouvoir porter secours à un coéquipier en situation d'insécurité sur corde et l'évacuer dans un endroit accessible aux secours (savoir évacuer sans risque de suraccident)

Savoir faire : identifier les risques et l'accident, alerter et secourir rapidement

Savoir être : rester calme, prendre les bonnes décisions

Moyens : pratique sur site, équipier bloqué

Théorie :

Connaître la législation française concernant les travaux en hauteur et le port des EPI

Savoir faire : connaître les lois du travail en vigueur, les droits et devoirs des salariés

Savoir être : être conscient des risques, connaître ses limites physiques et réglementaires

Moyens : théorie en salle et rappels continus sur le terrain, présentations et livre support

Contrôle des connaissances :

Fiche de compétences - Autocontrôle et positionnement individuel permanent - QCM d'évaluation des compétences théoriques - Bilan de compétence individualisé.



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

Vérification périodique des EPI

Responsable formation

Yann DECHAUX

GSM. : 06 72 13 88 29

Tél : 03 83 73 15 15

cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Atteindre l'autonomie dans la mise en place d'un système de suivi et le contrôle périodique des équipements de protection individuelle.

Durée	Tarif
7 heures	nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Tous salariés désignés pour le contrôle et/ou le suivi des EPI

Programme pédagogique :

Savoir Faire : Être capable de mettre en place un système de suivi des EPI et le faire vivre. Être capable de contrôler les EPI anti-chute simples (ne comprend pas le contrôle des enrouleurs automatiques) - Savoir Être : Comprendre les directives de travail, travailler méthodologiquement et méticuleusement

Moyens pédagogiques :

Pratique et Théorie en salle (vidéo-projecteur, exposés,...) et rappels d'applications sur le terrain (Harnais, Longe,...)

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 8 stagiaires maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Législation :

Être capable de comprendre l'enjeu du contrôle

Savoir faire : lire et comprendre la législation en place

Savoir être : attitude sécuritaire, application des règles de sécurité

Moyens : exposé en salle

Matériel :

Savoir reconnaître les différents EPI

Savoir faire : mettre en place un équipement en sécurité et comprendre son utilité

Savoir être : comprendre et mettre en pratique les directives

Moyens : pratique sur site

Suivi :

Pouvoir mettre en place un système de suivi de matériel

Savoir faire : identifier les besoins

Savoir être : comprendre et mettre en pratique les directives

Moyens : pratique en salle

Contrôle :

Connaître la législation française, connaître les points de contrôle des EPI

Savoir faire : connaître les points de contrôle des EPI

Savoir être : être conscient des risques, connaître les limites physiques et réglementaires

Moyens : théorie en salle et rappels continus sur le terrain, présentations et livre support

Contrôle des connaissances :

Fiche de compétences- Autocontrôle et positionnement individuel permanent - QCM d'évaluation des compétences théoriques - Bilan individualisé.



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

Montage d'échafaudages roulants

Responsable formation

Yann DECHAUX

GSM. : 06 72 13 88 29

Tél : 03 83 73 15 15

cafsatsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Atteindre l'autonomie en mise en place des échafaudages roulants dans l'optique de réaliser des travaux en hauteur

Durée

Tarif

à partir de 7 heures

nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Tous salariés amenés à utiliser un échafaudage roulant

Programme pédagogique :

Savoir Faire : Être capable d'intégrer en toute sécurité une entreprise travaillant avec un échafaudage roulant

Savoir Être : Comprendre les directives de travail, travailler en équipe

Moyens pédagogiques :

Moyens : Pratique sur site Théorie en salle (vidéoprojecteur, exposés,...) et rappels d'applications sur le terrain

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 8 stagiaires maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Parcours :

Être capable de progresser en toute sécurité sur un équipement en place (mise en place des EPI, savoir descendre et remonter sur un échafaudage)

Savoir faire : lire et comprendre l'équipement en place

Savoir être : attitude sécuritaire, application des règles de sécurité

Moyens : pratique sur site

Équipement :

Savoir monter et démonter un échafaudage roulant

Savoir faire : mettre en place un équipement en sécurité

Savoir être : comprendre et mettre en pratique les directives

Moyens : pratique sur site

Secours :

Pouvoir porter secours à un coéquipier en situation d'insécurité et l'évacuer dans un endroit accessible aux secours (savoir évacuer sans risque de suraccident)

Savoir faire : identifier les risques et l'accident, alerter et secourir rapidement

Savoir être : rester calme, prendre les bonnes décisions

Moyens : pratique sur site, équipier bloqué

Théorie :

Connaître la législation française concernant les travaux en hauteur, les échafaudages et le port des EPI

Savoir faire : connaître les lois du travail en vigueur, les droits et devoirs des salariés

Savoir être : être conscient des risques, connaître ses limites physiques et réglementaires

Moyens : théorie en salle et rappels continus sur le terrain, présentations et livre support

Contrôle des connaissances :

Fiche de compétences - Autocontrôle et positionnement individuel permanent - QCM d'évaluation des compétences théoriques - Bilan de compétence individualisé.



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

Échafaude de pied : Utilisation et vérification

Responsable formation

Yann DECHAUX

GSM. : 06 72 13 88 29

Tél : 03 83 73 15 15

cafsats@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Travailler en hauteur en toute sécurité à l'aide d'un échafaude de pied.

Durée

Tarif

de 14 heures à 28 heures

Nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Aptitude aux travaux en hauteur
- Formation port des EPI validée

Programme pédagogique :

Savoir Faire : Être capable de vérifier avant utilisation un échafaude fixe et de l'utiliser en toute sécurité

Savoir Être : Comprendre les directives de travail, Prendre en compte la sécurité dans son environnement de travail

Moyens pédagogiques :

Théorie : en salle (vidéoprojecteur, exposés,...).

Pratique : 4 modules d'échafaude fixe

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 3 stagiaires minimum et 8 stagiaires maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

1. Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation :

Matériels proposés sur le marché

2. Adopter un comportement responsable lors de la mise en oeuvre ou de l'utilisation d'échafaudages :

Analyse des risques - Statistiques d'accidents - Applications pratiques

3. Communiquer, rendre compte :

Lire un plan d'échafaudage - Réaliser un croquis - Dresser une nomenclature (Correspondance des vues, Symboles, Échelles, Cotations)

4. Aménager l'aire de travail :

Installation - Maintenance - Repli (Réception du matériel, Vérification de l'état avant montage, Stockage du matériel, Balisage du chantier, Conditionnement pour le transport)

5. Mettre en oeuvre et utiliser les matériels et équipements assurant sa propre sécurité :

Réglementation sur le travail en hauteur - Disposition de protection intégrée - Dispositifs de protection individuelle - Dispositifs de protection collective

6. Monter et démonter une structure simple d'échafaudage fixe (préfabriqué et/ou multidirectionnel et/ou tubes et colliers) :

Choix des appuis - Calage - Verticalités/Horizontalité - Contreventement (rôle et disposition) - Hauteur libre des montants

7. Installer des planchers de travail et de circulation : des accès (échelles ou escaliers des garde-corps des plinthes) :

Des accès (échelles ou escaliers) - Des garde-corps - Des plinthes

8. Mettre en oeuvre les dispositifs assurant la stabilité de l'échafaudage :

Amarrages - Ancrages - Technologie des différents types de vérins, chevilles

9. Mettre en oeuvre les dispositifs adaptés aux contraintes particulières des chantiers :

Interruption de poteau (passage de balcons ou de corniche) - Franchissement d'obstacle (poutre standard) - Utilisation des consoles de déport - Installation de potence de levage

10. Vérifier le montage par rapport au plan ou à la notice constructeur :

Vérification de l'échafaudage après montage - Cas de rebut lors d'un examen visuel - Prévention des risques liés aux manutentions

Contrôle des connaissances :

QCM d'évaluation des compétences théoriques - Évaluation pratique



CAFSAT

Conseil, Audit et Formation

Travaux suspendus

Responsable formation

Yann DECHAUX

GSM. : 06 72 13 88 29

Tél : 03 83 73 15 15

cfsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Atteindre l'autonomie en déplacements sur cordes dans l'optique de réaliser des travaux en suspension sur des modes opératoires définis.

Durée	Tarif
35 h sur une semaine	nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Tout salarié amené à travailler en situation de suspension
- Formation port des EPI validée + aptitude médicale aux travaux suspendus
- Un référent compétent doit encadrer les travailleurs et attester de leurs capacités : Idéalement CQP cordiste ou personnel d'encadrement formé

Programme pédagogique :

Savoir Faire : Être capable d'intégrer en toute sécurité une entreprise travaillant en hauteur
Savoir Être : Comprendre les directives de travail, travailler en équipe

Moyens pédagogiques :

Moyens : Pratique en sites naturels, bâtiments et industries
Théorie en salle (vidéo-projecteur, exposés, ...) et rappels d'applications sur le terrain

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 3 stagiaires minimum et 6 stagiaires maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Parcours :

Être capable de progresser en toute sécurité sur un équipement en place

Savoir faire : lire et comprendre l'équipement en place

Savoir être : attitude sécuritaire, application des règles de sécurité

Moyens : pratique sur site

Équipement :

Savoir réaliser un équipement simple d'accès au poste de travail

Savoir faire : mettre en place un équipement en sécurité

Savoir être : comprendre et mettre en pratique les directives

Moyens : pratique sur site

Levage :

Savoir lever une charge de 100kgs avec des moyens simples disponibles

Savoir faire : comprendre les effets de poulie et de renvois de charges

Savoir être : attitude méthodologique et structurée

Moyens : pratique sur site

Secours :

Pouvoir porter secours à un coéquipier en situation d'insécurité sur corde et l'évacuer dans un endroit accessible aux secours

Savoir faire : identifier les risques et l'accident, alerter et secourir rapidement

Savoir être : rester calme, prendre les bonnes décisions

Moyens : pratique sur site, équipier bloqué sur descendeur

Théorie :

Connaître la législation française concernant les travaux en hauteur

Savoir faire : connaître les lois du travail en vigueur, les droits et devoirs des salariés

Savoir être : être conscient des risques, connaître ses limites physiques et réglementaires

Moyens : théorie en salle et rappels continus sur le terrain, présentations et livre support

Contrôle des connaissances :

Autocontrôle et positionnement individuel permanent - QCM d'évaluation des compétences théoriques

- Bilan de compétence individualisé.



CAFSAT

Conseil, Audit et Formation

Secours à équipier en suspension

Responsable formation

Yann DECHAUX

GSM. : 06 72 13 88 29

Tél : 03 83 73 15 15

cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Atteindre l'autonomie en mise en place des équipements de protection individuel dans l'optique de réaliser un secours sur un travailleur en suspension

Durée

Tarif

1 à 3 jours selon environnement

Nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Formation travaux en suspension validée obligatoirement
- Équipier formé SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

Programme pédagogique :

Savoir Faire : Être capable d'intégrer en toute sécurité une entreprise travaillant en zones à risques de chutes de hauteur
Savoir Être : Comprendre les directives de travail, travailler en équipe

Moyens pédagogiques :

Moyens : Pratique en sites industriels
Théorie en salle (vidéoprojecteur, exposés,...) et rappels d'applications sur le terrain

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 3 stagiaires minimum et 6 stagiaires maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Parcours :

Être capable de progresser en toute sécurité sur un équipement en place (mise en place des EPI, savoir utiliser les systèmes en place)

Savoir faire : lire et comprendre l'équipement en place

Savoir être : attitude sécuritaire, application des règles de sécurité

Moyens : pratique sur site

Equipement :

savoir réaliser un équipement simple d'accès au poste de travail (mise en place d'une ligne de vie, un point de progression, sécurités,...)

Savoir faire : mettre en place un équipement en sécurité

Savoir être : comprendre et mettre en pratique les directives

Moyens : pratique sur site

Levage :

savoir les efforts mis en oeuvre

Savoir faire : comprendre les effets de poulie et de renvois de charges

Savoir être : attitude méthodologique et structurée

Moyens : pratique sur site

Secours :

Pouvoir porter secours à un coéquipier en suspension sur corde (ou sur un système adapté) et l'évacuer dans un endroit accessible aux secours (savoir évacuer sans risque de sur-accident)

Savoir faire : identifier les risques et l'accident, alerter et secourir rapidement mettre en place un système d'évacuation selon le mode opératoire du site

Savoir être : rester calme, prendre les bonnes décisions

Moyens : pratique sur site, équipier suspendu

Théorie :

Connaître la législation française concernant les travaux en hauteur et le port des EPI

Savoir faire : connaître les lois du travail en vigueur, les droits et devoirs des salariés

Savoir être : être conscient des risques, connaître ses limites physiques et réglementaires

Moyens : théorie en salle et rappels continus sur le terrain, présentations et livre support

Contrôle des connaissances :

Fiche de compétences - Autocontrôle et positionnement individuel permanent QCM d'évaluation des compétences théoriques - Bilan de compétence individualisé



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

Compétences fondamentales en prévention des risques professionnels

Responsable formation

Vincent DIDION

GSM. : 06 08 78 28 80

Tél : 03 83 73 15 15

v.didion.cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

S'approprier le socle de connaissances nécessaire pour initier les premières démarches de prévention des risques et développer l'esprit «préventeur» avec un regard orienté vers les activités propres à son entreprise

Durée

14 heures

Tarif

Nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Tout personnel voulant acquérir des notions de base en prévention des risques (employeurs, encadrants, techniciens, responsables sécurité, chargés de prévention...)

Programme pédagogique :

- Accidents de travail et maladies professionnelles
- Éléments de réglementation
- Évaluation des risques
- Acteurs internes et externes de la Prévention
- Enjeux de la Prévention
- Analyse d'accidents du travail
- Mesures de Prévention

Moyens pédagogiques :

- Formation en salle intraentreprise.
- Exposé, discussion, études de cas personnalisés.

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 6 personnes maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Accidents de travail et maladies professionnelles

- Définition des termes
- Statistiques par activité

Éléments de réglementation

- Portée des Directives Européennes
- Loi 91-1414 du 31-12-1991
- Les outils fondamentaux de la prévention : Évaluation des risques et principes généraux de prévention

Évaluation des risques

- Notions de risques et notions de dangers
- Démarches d'évaluation des risques

Les acteurs internes et externes de la Prévention

Enjeux de la Prévention

- Responsabilité du chef d'entreprise
- Faute inexcusable, délégation de pouvoir
- L'enquête après AT.
- Coûts des AT et MP et la cotisation AT/MP

L'analyse d'accidents du travail

- Quelques exemples
- Pluricausalité
- L'arbre des causes
- Étude de cas, exercices.

Mesures de Prévention

- Mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Étude de cas
- Accueil des nouveaux salariés
- Formation au poste de travail
- Décret du 20 février 1992 : plan de prévention
- Risques spécifiques
- Guides de prévention



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

Évaluation des risques professionnels : Le Document Unique

Responsable formation

Vincent DIDION

GSM. : 06 08 78 28 80

Tél : 03 83 73 15 15

v.didion.cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

- Connaître la méthodologie à appliquer pour réaliser l'élaboration de l'évaluation des risques professionnels dans son entreprise.
- Approfondir les réflexions portant sur l'analyse des risques professionnels dans son activité.

Durée	Tarif
14 heures	Nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Tout personnel en charge du suivi du document unique dans son entreprise (employeurs, personnels administratifs, responsables sécurité, chargés de prévention...)

Programme pédagogique :

- | | |
|--|--|
| - Cadre réglementaire | - Suivi du plan d'actions et amélioration continue |
| - Définition des termes | - Manipulation de l'outil e-Maeva de l'OP-PBTP |
| - Les étapes de la démarche de l'EvRP | |
| - Mettre en place les moyens de prévention | |

Moyens pédagogiques :

- Formation en salle intraentreprise.
- Exposé, discussion, études de cas personnalisés.

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 6 personnes maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Le cadre réglementaire

- Objectifs
- Transposition des dispositions de la directive européenne au droit français : la loi n°91-1414 du 31/12/91

Définition des termes

- Risque/ danger
- AT/MP

Les étapes de la démarche de l'Évaluation des Risques Professionnels

- Préparer la démarche
- Identifier les unités de travail
- Identifier les risques
- Coter
- Hiérarchiser
- Créer un plan d'action
- Mettre à jour

Mettre en place les moyens de prévention

- Les principes généraux de prévention
- La formation

Suivi du plan d'actions et amélioration continue

- Les règles à respecter

Manipulation de l'outil e-Maeva de l'OPPBTP

- Créer un Document Unique en ligne

Études de cas



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

Analyse d'un accident de travail

Responsable formation

Vincent DIDION

GSM. : 06 08 78 28 80

Tél : 03 83 73 15 15

v.didion.cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Acquérir la méthodologie d'analyse d'un accident pour les éléments déclencheurs dans une situation identique. Connaître le cadre réglementaire relatif aux accidents de travail

Durée

14 heures

Tarif

Nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Tout personnel responsable direct ou indirect du suivi des accidents de travail (employeurs, personnels administratifs, responsables sécurité, chargés de prévention...)

Programme pédagogique :

- Le cadre réglementaire
- Les différents accidents de travail
- Les méthodes d'analyse d'un accident de travail.
- Les démarches administratives
- La faute inexcusable de l'employeur
- Les indicateurs des accidents de travail
- Utiliser un arbre des causes

Moyens pédagogiques :

- Formation en salle intraentreprise.
- Exposé, discussion, études de cas personnalisés.

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 6 personnes maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Le cadre réglementaire

- Code de la sécurité Sociale
- Définition : Portée et limite
- Les devoirs de l'employeur
- Les devoirs du salarié

Les différents accidents de travail

- avec arrêt / sans arrêt / accidents bénins / trajet

Les méthodes d'analyse d'un accident de travail

- Pourquoi mettre en oeuvre ces démarches ?
- Les différentes méthodes d'analyse
 - les 5 M
 - L'arbre des causes
 - Ishikawa

Utiliser l'arbre des causes :

- Méthode
- Études de cas

Les démarches administratives en cas d'accident de travail

- Formalités employeur

La faute inexcusable de l'employeur

- Portées et limites
- Moyens à mettre en oeuvre pour éviter la mise en cause

Les indicateurs des accidents de travail

- Taux de fréquence et indice de fréquence
- Taux de gravité et indice de gravité

Utiliser l'arbre des causes (suite)

- Études de cas



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

Les fondamentaux de la Qualité : Concepts et Bases

Responsable formation

Vincent DIDION

GSM. : 06 08 78 28 80

Tél : 03 83 73 15 15

v.didion.cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

- Connaissance des principes de base du management de la qualité
- Connaissance des enjeux et des concepts de la qualité

Durée

14 heures

Tarif

Nous consulter

Public et/ou Prérequis:

Dirigeant, Personnel en charge de la mise en place et/ou du suivi, d'un système de management de la Qualité, Assistant du responsable Qualité

Programme pédagogique :

- Définir l'environnement de la Qualité
- Découvrir les méthodes et les outils
- Savoir communiquer sur la démarche

Moyens pédagogiques :

- Formation en salle intraentreprise.
- Exposé, discussion, études de cas personnalisés.

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 6 personnes maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Définir l'environnement de la Qualité

- Les enjeux de la qualité
- Repères historiques : évolution du marché, évolution du concept qualité, les 8 principes du management de la qualité, l'esprit qualité
- Concepts généraux et sémantiques de la qualité
- Présentation générale des référentiels et des réglementations associés à la démarche qualité
- Démarche qualité et certification : les questions à se poser avant de lancer la démarche, la préparation de l'entreprise, la démarche de certification
- Planification générique de mise en place d'un SMQ

Découvrir les méthodes et les outils

- L'approche processus, principes et champs d'application, relations clients/fournisseurs internes
- Le système documentaire qualité : sa structure, le manuel qualité, les procédures, la maîtrise des documents, les enregistrements relatifs à la qualité
- Mesures et surveillance : indicateurs et tableaux de bord, mesure de la satisfaction client, audits

Découvrir les méthodes et les outils (suite)

- La démarche de management de projet
- Les outils qualité liés au cycle de vie du produit / service : A.M.D.E.C., le plan d'expérience, M.S.P., auto-contrôle
- La revue de direction
- Amélioration continue

Communiquer sur la démarche

- Identification des attentes des différents acteurs en matière de communication : direction, encadrement, acteurs internes et externes
- Pourquoi communiquer ?
- Qui impliquer dans les actions de communication ?



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

Les fondamentaux en Qualité et de la sécurité

Responsable formation

Vincent DIDION

GSM. : 06 08 78 28 80

Tél : 03 83 73 15 15

v.didion.cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Découvrir et acquérir les bases essentielles et indispensables pour entreprendre les premières démarches Q.H.S.E. au sein de son entreprise.

Durée

42 heures

Tarif

Nous consulter

Public et/ou Prérequis:

Dirigeant, Personnel en charge de la mise en place et/ou du suivi, d'un système de management de la Qualité, Assistant du responsable Qualité

Programme pédagogique :

Sécurité :

- Accidents de travail et maladies pro.
- Enjeux de la Prévention
- Analyse d'accidents travail
- Évaluation des risques et mesures de prévention

Qualité :

- Définir l'environnement de la Qualité
- Découvrir les méthodes et les outils
- Savoir communiquer sur la démarche
- Articuler Qualité et Sécurité

Moyens pédagogiques :

- Formation en salle intraentreprise.
- Exposé, discussion, études de cas personnalisés.

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 6 personnes maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Thème : Sécurité

- Définition et statistiques : Accidents de travail et maladies professionnelles
- Éléments de réglementation
- Les outils fondamentaux de la prévention
- Les acteurs internes et externes de la Prévention
- Enjeux de la Prévention
- Responsabilité du chef d'entreprise (Faute inexcusable, délégation de pouvoir).
- L'enquête après AT Coûts des AT et MP et la cotisation AT/MP
- L'analyse d'accidents du travail : Quelques exemples / Pluri-causalité / L'arbre des causes / Étude de cas,
- Mesures de Prévention
 - Mise en oeuvre des principes généraux de prévention / Étude de cas
 - Accueil des nouveaux salariés / Formation au poste de travail
 - Décret du 20 février 1992 : plan de prévention
 - Risques spécifiques / Guides de prévention

Thème : Qualité

- Définir l'environnement de la Qualité : (les enjeux de la qualité, repères historiques : évolution du marché, évolution du concept qualité)
 - Les 8 principes du management de la qualité et l'esprit qualité
 - Concepts généraux et sémantiques de la qualité
 - Présentation générale des référentiels et des réglementations associés à la démarche qualité
 - Démarche qualité et certification : les questions à se poser avant de lancer la démarche, la préparation de l'entreprise, la démarche de certification
 - Planification générique de mise en place d'un SMQ
 - Découvrir les méthodes et les outils : L'approche processus, principes et champs d'application, relations clients/fournisseurs
 - Le système documentaire qualité :
 - Sa structure, le manuel qualité, les procédures, la maîtrise des documents, les enregistrements relatifs à la qualité
 - Mesures, surveillance : indicateurs et tableaux de bord, mesure de la satisfaction client, audits
 - La démarche de management de projet
 - Les outils qualité
 - La revue de direction
 - Amélioration continue
 - Communiquer sur la démarche
 - Identification des attentes des différents acteurs en matière de communication : direction, encadrement acteurs internes et externes
 - Pourquoi communiquer ? Qui impliquer dans les actions de communication ?
- Articuler les démarches Qualité et les démarches Sécurité
- Incorporation des démarches sécurité dans le système qualité
 - Cohérence du système



Note(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



[Site Internet](#)

CAFSAT

Conseil, Audit et Formation

44 bis avenue de Gerbéviller - 54300 LUNÉVILLE
Tél. : 03 83 76 39 92 - Fax : 03 83 76 39 95 - cafsat@gmail.com
www.cafsat.biz